

LANGUEVOISIN QUIQUERY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le vendredi 4 septembre, à 19heures, le conseil municipal de la commune de Languevoisin quiquery légalement convoqué s'est réuni dans la salle polyvalente de Languevoisin quiquery selon les dispositions sanitaires dues au Covid-19, suite à la convocation du 25 août 2020.

Etaient présents :

Monsieur Gravet Jacques, Monsieur Clément David, Madame Mangot Biljana, Madame Ginette Lewandowski, Mme Lapierre Nicole, Madame Zurich Christine, Monsieur Loire Didier, Monsieur Boéréma Joël, Monsieur Combault Pascal, Monsieur Comte Didier

Absents excusés : Mme Döring Laure

Pouvoir : Madame Döring Laure donne Pouvoir à Monsieur Clément David.

Le quorum étant atteint la séance est ouverte

Madame Zurich Christine est nommée secrétaire de séance

1) Procès verbal du 10 juillet 2020

Madame Bochart secrétaire de Mairie donne lecture du compte rendu du 10 juillet 2020. Le compte rendu ne soulevant aucune autre observation, le conseil municipal décide à l'unanimité son approbation.

2) Délibération pour la désignation de deux titulaires et un suppléant de la commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier.

Monsieur le Maire explique avoir eu des candidatures pour siéger à la commission intercommunale et interdépartementale d'aménagement foncier. Il propose donc les personnes suivantes :

Monsieur Moizart guillaume, Monsieur Bertout Dominique, Monsieur Sueur Gilbert.

Après délibération sont donc désignés à l'unanimité :

- Titulaires : Monsieur Moizart Guillaume et Monsieur Bertout Dominique.
- Suppléant : Monsieur Sueur Gilbert

2) Désignation d'un représentant référent pour la création d'un PLUI.

Monsieur le Maire explique qu'il convient aux membres du conseil municipal de désigner un représentant référent pour la création d'un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal). Après délibération, les membres du conseil estimant qu'il convient de désigner une personne qui connaît bien le village décident à l'unanimité de désigner Monsieur Jacques Gravet comme référent pour la création du PLUI).

3) Information : MOAT (mutuelle de village)

Monsieur le Maire informe qu'il n'a reçu que 3 réponses à l'enquête menée pour la MOAT et qu'il va recontacter le représentant.

4) Questions diverses.

- Monsieur le Maire explique avoir reçu un courrier de la communauté de communes demandant le noms des personnes du conseil municipal qui aimeraient siéger aux différentes commissions.

Ainsi se sont portés volontaires à la commission :

- *Ressources Humaines – culture -numérique -centre social* : M. Combault Pascal.
- *Urbanisme -Habitat et Tourisme- Revitalisation des centres bourgs* : Mme Zurich Christine
- *Formation-Emploi-relations avec les entreprises et le commerce* : Mme Mangot Biljana
- *Petite enfance-Education-Personnes âgées et sport-jeunesse-santé* : Mme Döring Laure
- *Developpement économique et Canal Seine Nord Europe aménagement des ports intérieurs* : M. Combault Pascal
- *Espaces verts-voiries-déneigement-chantier d'insertion et bâtiments communautaires-entretien du patrimoine* : Christine Zurich.

- Monsieur le Maire explique avoir reçu un mail du trésorier Payeur demandant au membres du conseil municipal de délibérer sur la nécessité ou non de conserver la régie. Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de supprimer la régie de recettes. En effet, il est fait le constat qu'aujourd'hui la communes émet des titres de recettes à la trésorerie pour recouvrir les créances et que l'utilité de conserver la régie n'est donc plus avéré.

- Monsieur le Maire explique qu'il a reçu le courrier de la DGFIP désignant les membres titulaires et suppléants de la commission communale des impôts

sont nommés commissaires titulaires :

BAETZ BENOIT
BERTOUT GENEVIÈVE
BOULANT BATON BERNADETTE
CARY FABRICE
COMBAULT GERALDINE
DEBURE SOLYVANE

sont nommés commissaires suppléants :

DEMAN Y JEAN MARIE
DENIS FLORENCE
DOUAY JACKY
DURAND GOBET PASCALINE
GERARD SANDRINE
IRRMANN AURELIE

- Monsieur le Maire explique avoir reçu un devis de somme numérique pour une formation sur WORDPRESS nécessaire à la création du site internet de Languevoisin quiquery. Le devis s'élève à 200 € HT. Après délibération, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'approuver le devis. Les membres du conseil intéressés par cette formation sont Biljana Mangot, Pascal Combault et Christine Zurich.
- Monsieur le Maire explique que la clôture de la mare a été refusée car mal montée.
- Madame Mangot biljana demande si il y aura un arbre de Noël. Après discussion, il est conseillé d'attendre les futures directives préfectorales. Cela n'impacte pas les cadeaux de Noël des enfants et des aînés du village.
- Monsieur Didier Comte constate que beaucoup de voitures traversent toujours trop vite le village malgré les dos d'âne et les ralentisseurs. Il demande à ce que cette problématique soit résolue, notamment lors du réaménagement de la Grande rue. Monsieur Combault exprime l'idée d'installer un feu rouge qui ne passerait au vert que si on roule à une certaine vitesse. Monsieur le Maire exprime aussi l'idée d'enfouir les réseaux dans la grande rue et de réfléchir à l'installation de chicanes. Les riverains impactés seront consultés et associés au projet.

Plus d'observation étant formulée la séance est levée à vingt heures